



# communiqué

N°: 194  
No.:

Le 7 octobre 1987

## VISITE AU CANADA DU PRINCE SAOUD:

### COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, Son Altesse Royale le Prince Saoud Al Faysal Al Saoud, ont signé un accord de coopération économique et technique le 5 octobre, à l'occasion de la visite du Prince Saoud au Canada.

Aux termes de l'accord, les deux pays s'engagent à encourager la coopération commerciale, économique et technique entre eux, certains des principaux secteurs industriels visés étant les minéraux, les métaux, l'agriculture, les transports et les communications. Une place spéciale est accordée à la coopération dans les domaines de l'éducation et de la formation, l'accord prévoyant des échanges en matière de personnel, d'informations et de recherche.

L'accord prévoit que le Canada et l'Arabie saoudite s'accorderont mutuellement le taux de la nation la plus favorisée en ce qui concerne les biens originaires de chaque pays. Il crée en outre la Commission économique mixte, qui veillera à la promotion du commerce et des investissements entre les deux pays.

.../2

M. Clark et le Prince Saoud ont ouvert la réunion de la Commission en soulignant les points communs dans les défis économiques que doivent relever l'Arabie saoudite et le Canada. Les deux ministres ont fait valoir les énormes possibilités de collaboration entre les deux pays dans les domaines du commerce et de l'investissement. Ils ont salué la participation active du secteur privé des deux pays et encouragé celui-ci à poursuivre ses programmes d'échanges de visites. La réunion de la Commission a marqué le point culminant de la visite effectuée par vingt-huit représentants des milieux d'affaires saoudiens qui, pendant leur séjour en Ontario, au Québec et en Alberta, ont eu quelque 400 rencontres avec le secteur privé canadien. Les ministres ont demandé à la Commission d'élaborer des plans d'action précis pour la mise en oeuvre, par les secteurs privé et public des deux pays, des décisions prises par les deux parties.

Les deux délégations sont convenues que la prochaine rencontre plénière de la Commission aura lieu en Arabie saoudite au début de 1989. Elles ont par ailleurs indiqué que d'ici là les divers sous-comités de la Commission se réuniraient au besoin pour assurer le suivi des plans d'action.

On trouvera ci-joint un sommaire des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

## RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET L'ARABIE SAOUDITE

### Survol

Malgré un fléchissement temporaire de ses recettes pétrolières, l'Arabie saoudite demeure le principal marché du comptant parmi les pays non industrialisés et un pays qui pourrait être rentable pour les exportateurs canadiens. (Le nouveau plan quinquennal saoudien prévoit des dépenses de l'ordre de 274 milliards \$US d'ici la fin de 1990.) Le pays accorde une importance croissante au transfert de technologie pour la production locale ainsi qu'au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures existantes. Des possibilités précises et importantes de ventes canadiennes existent dans les secteurs de la défense, des télécommunications, de l'agriculture, de l'électricité et de l'électronique ainsi que dans le domaine général de l'exploitation et de l'entretien.

### Relations commerciales

En 1976, le Canada et l'Arabie saoudite établirent la Commission commerciale et économique mixte, qui reconnut que les secteurs saoudiens prioritaires pour le développement économique correspondaient assez bien aux compétences et à la technologie du Canada. La Commission s'est réunie pour la dernière fois en juin 1980; ses activités ont été très limitées depuis ce temps. Néanmoins, pendant la visite effectuée en avril 1986 par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures le très honorable Joe Clark, celui-ci et le prince Saoud (ministre saoudien des Affaires étrangères) ont convenu d'insuffler une nouvelle vitalité à la Commission. Des représentants du Canada et de l'Arabie saoudite préparent conjointement une réunion qui se tiendra le 5 octobre 1987.

### Exportations canadiennes vers l'Arabie saoudite

En 1986, le Canada a exporté des biens d'une valeur de 212 millions \$ et des services représentant un peu plus de 400 millions \$ (dont la plus grande partie est attribuable au contrat permanent d'entretien et d'activités, de plusieurs milliards de dollars, conclu par Bell Canada avec Saudi Telecom) à l'Arabie saoudite, ce qui fait de ce pays notre principal débouché dans le monde arabe. Pendant les six premiers mois de 1987, les exportations canadiennes ont atteint 133 millions \$. Les principaux articles d'exportation pendant cette période furent les suivants: orge (68 millions \$), fils et câbles recouverts

(6,8 millions \$), piles (6 millions \$), bois d'oeuvre (5,5 millions \$), moissonneuses-batteuses (4,8 millions \$), ordinateurs et pièces d'ordinateurs (3,9 millions \$), pièces d'automobiles (3,8 millions \$) et carton gaufré pour boîtes d'emballage (3,3 millions \$).

Importations canadiennes en provenance de l'Arabie saoudite

En 1986, les importations canadiennes en provenance de l'Arabie saoudite se sont chiffrées à 186 millions \$, dont 184 millions \$ pour le pétrole brut. Pendant la période de janvier à juin 1987, les importations ont atteint 96,8 millions \$, dont 88,9 millions \$ pour le pétrole brut.